

Mise en œuvre d'ombrières photovoltaïques sur le parking du groupe scolaire Europe à Obernai (67)

SERUE Ingénierie (mandataire) réalise aux côtés de l'architecte Paul-André RITZENTHALER (co-traitant) une mission de maîtrise d'œuvre complète pour la mise en place d'installations photovoltaïques sur les parkings publics et les toitures des bâtiments communaux de la Ville d'Obernai, ainsi que plusieurs missions complémentaires :

- Diagnostic des bâtiments existants
- OPC
- Études d'exécution
- Mission d'assistance pour la mise en route et le suivi des installations photovoltaïques

Le 1er site réalisé se situe sur le parking du groupe scolaire Europe à Obernai où des ombrières photovoltaïques sont installées.

Un travail fin a été réalisé avec la ville d'Obernai afin d'assurer une qualité d'insertion urbaine tout en garantissant une Gestion Intégrée des Eaux Pluviales (GIEP), une fonctionnalité améliorée du parking et une capacité de production énergétique maximisée vis-à-vis des caractéristiques du site.

Le projet comporte environ 520 panneaux photovoltaïques pour une production d'énergie de l'ordre de 162,1kWc ou 155,5 MWh/an.

Crédit photo : Paul-André RITZENTHALER



Fiche technique du projet

Maître d'ouvrage : Ville d'Obernai

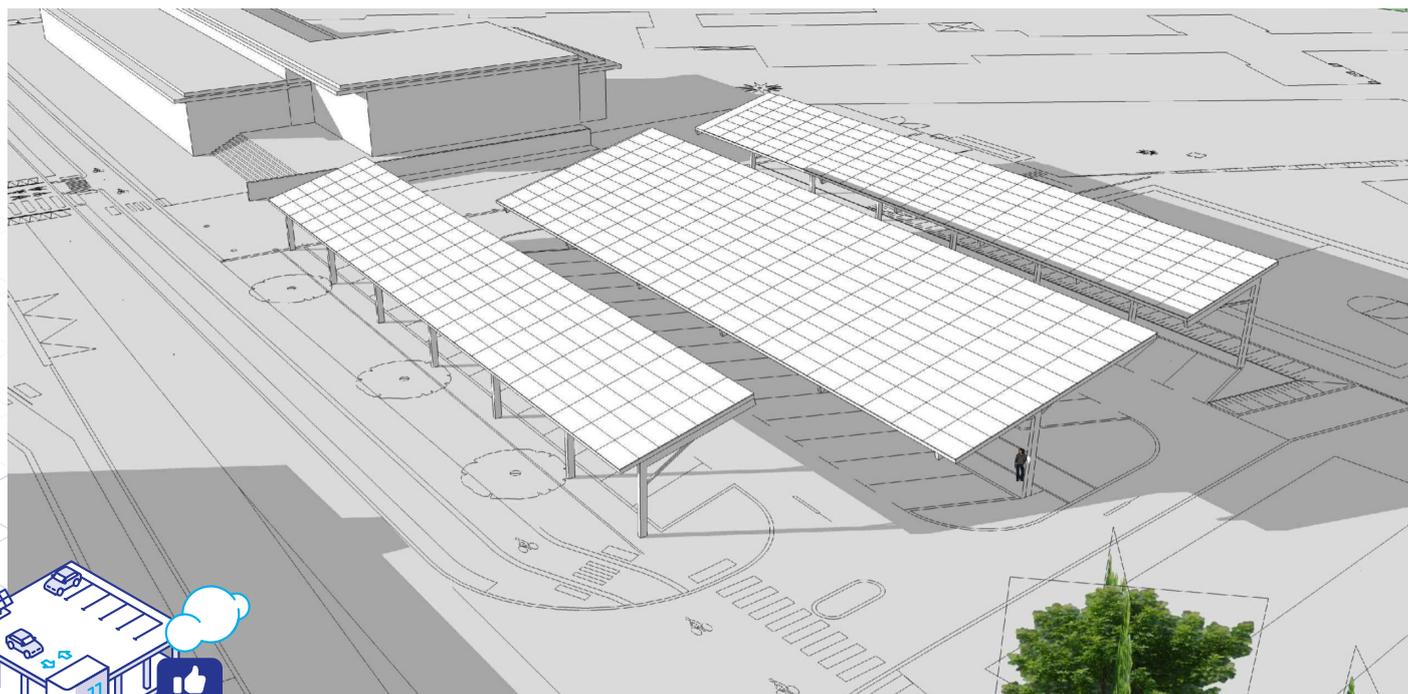
Architectes : Paul-André RITZENTHALER

Budget : 720 000€HT

Date de mise en service : 2024

Caractéristiques : Parking existant, contraintes des délais

Nombre de panneaux : 520



T. +33 (0)3 88 33 60 20



www.serue.com



Espace Européen de l'Entreprise
4 rue de Vienne 67300 Schiltigheim



Crédit photo : Paul-André RITZENTHALER

La principale contrainte du chantier résidait dans le phasage des travaux puisque le parking continuait d'être en fonctionnement lors des travaux avec des restrictions d'usage les plus limitées afin de maintenir la vie locale de manière satisfaisante.

Le diagnostic des bâtiments existants a permis, soit à l'aide des documents disponibles mis à disposition par la ville d'Obernai, soit à l'aide de relevés géométriques et techniques sur site, de déterminer si les structures et superstructures existantes pouvaient supporter ou non la mise en œuvre de panneaux photovoltaïques.

À la suite de ce diagnostic, le bilan énergétique global du projet a été repris en cherchant à assurer le principe d'une autoconsommation collective sur les sites concernés par l'étude en tenant compte de nombreux paramètres :

- Relevé des consommations des bâtiments et équipements
- Inter distances entre les sites
- Capacité de production en énergie renouvelable des différents sites du projet



Crédits photos : SERUE



T. +33 (0)3 88 33 60 20



www.serue.com



Espace Européen de l'Entreprise
4 rue de Vienne 67300 Schiltigheim

